

Paris, lundi 28 février 2022

## Villes de France appelle à la solidarité avec l'Ukraine

Devant la situation tragique que connaît l'Ukraine, de très nombreux maires de Villes de France ont exprimé leur soutien et leur solidarité.

Au-delà des mesures symboliques de soutien d'ores et déjà exprimé dans l'immense majorité des Villes de France, les communes et leurs intercommunalités peuvent contribuer à l'aide d'urgence en faveur du peuple ukrainien.

En lien avec l'Ambassade d'Ukraine en France, des produits de première nécessité peuvent être collectés en vue de leur acheminement :

- Couvertures thermiques, sacs de couchage, plaids, matelas, oreillers ;
- Gels douche, dentifrice et brosses, couches, serviettes en papier, antiseptique, alcool, masques réutilisables et jetables ;
- Fournitures d'habillement, tentes, lits de camp, serviettes en microfibre, sets de vaisselle réutilisables ; Piles, bougies, torches ;
- Alimentation : eau, aliments instantanés, barres énergétiques, fruits secs, noix, conserves, pâtes.

Tout renseignement sur la coordination logistique peut être obtenu à l'adresse mail suivante : [kseniia.druzhchenko@mfa.gov.ua](mailto:kseniia.druzhchenko@mfa.gov.ua) / Ambassade d'Ukraine en France, 21 avenue de Saxe, 75007 Paris ([emb\\_fr@mfa.gov.ua](mailto:emb_fr@mfa.gov.ua)).

**Contact presse** : Adrian PHILIP – [adrian.philip@villesdefrance.fr](mailto:adrian.philip@villesdefrance.fr) – 06 31 55 25 13

*Présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.*